

**Objet :** Compte-Rendu Conseil de quartier Montrond Saint Martin de Cornas

Date : 19 septembre 2024

---

Cette rencontre est la première du Conseil de Quartier Montrond Saint Martin de Cornas, car la précédente proposée n'avait pas réuni assez de membres.

**Tour de table :**

Le tour de table réalisé permet de connaître le ressenti de chacun à l'égard du territoire concerné et du dispositif du Conseil de Quartier.

Les personnes présentes ne ressentent pas l'« **esprit de village** » qu'on attribue souvent au plateau de Montrond, faute de commerce et d'animation sur place. Nous sommes plus sur du quartier résidentiel sans plus. Un nouvel équipement pourrait permettre de lancer un esprit collectif sur le quartier, tel qu'un jardin partagé, une boîte à livres, ou un commerce.

La première problématique soulevée est celle de la **propreté**. Les riverains ne se retrouvent pas dans le renvoi de la balle constant entre la Ville et le GrandLyon à ce sujet.

La deuxième problématique est celle de la **mobilité**. La ligne 81 n'offre pas une fréquence et une plage horaire suffisante. Il est regrettable que l'arrêt de bus de la Montée des Autrichiens ait été supprimée. Le SYTRAL a toutefois indiqué que cela permettrait de simplifier le parcours du 81 et ainsi d'améliorer sa fréquence. Les habitants souhaiteraient que le terminus du 81 soient reportés au stade de Montrond, mais l'arrêt précédent présente le bénéfice de toilettes à disposition des chauffeurs. Une navette propre à la liaison Montrond – gare pourrait-elle être envisagée? Quels seront les impacts des prochains aménagements immobiliers sur les mobilités? Il est rappelé que le compte-rendu des Assises citoyennes sur les mobilités, qui apporte une réponse à certaines de ces interrogations, est accessible sur le site internet Givors Dites-nous Tout.

Enfin, certains usagers du terrain de foot font preuve de **tapage nocturne** et se montrent parfois très agressifs. Les habitants ont le sentiment que la police ne fait rien. Les Assises citoyennes ont émis le souhait d'une rencontre publique avec l'ensemble des acteurs de la tranquillité publique, ce que la Ville étudie en ce moment.

Concernant le Conseil de Quartier, les membres présents souhaitent faire des rencontres, et donner vie au quartier, à condition qu'il ne s'agisse pas d'un investissement solitaire. Ils sont surpris de découvrir les dispositifs de participation citoyenne si tardivement.

## Présentation des dispositifs de participation citoyenne à Givors :

Il existe depuis plusieurs années 4 **Conseils Citoyens** à Givors, pour les Quartiers Prioritaires de la Ville. Depuis un an, 4 **Conseils de Quartier** ont été créés pour couvrir les autres quartiers de la commune. Il s'agit d'instances au fonctionnement libres, animées par un chargé de mission à la Ville mais qui ont vocation à être des instruments entre les mains de leurs membres. Les frontières des quartiers ne sont pas véritablement tracées, à chacun de définir celui qui l'intéresse. Il est d'ailleurs possible à tous de participer à plusieurs Conseils participatifs. Les membres du Conseil Citoyen du Centre-Ville, par exemple, assistent régulièrement aux rencontres de la Presqu'île-Thorez et de la Freydière. Les réunions ont lieu en général une fois tous les un ou deux mois, selon les sujets proposés par la Ville et les membres.

Depuis l'existence des Conseils Citoyens, la Direction de la Politique de la Ville organise environ une fois par trimestre un **Observatoire des Quartiers**. Cet évènement rassemble les acteurs de Givors pour discuter des projets en cours ou à venir.

Avec la naissance des Conseils de Quartier, les participants ont émis le souhait d'une rencontre régulière plus orientée sur la participation citoyenne et/ou sur des sujets soulevés par eux. C'est ainsi que sont nées les **Assises Citoyennes**. Deux rencontres des Assises ont eu lieu en 2024. Durant la première, le 27 mars, les participants ont rencontré un Chargé de mission à la participation citoyenne du GrandLyon, un membre du Conseil de Développement, et le Chargé de mission à la participation citoyenne de Givors, pour échanger des idées sur le fonctionnement de la participation citoyenne. Durant la seconde rencontre, le 13 juin, les participants ont interrogé la métropole GrandLyon et la Ville de Givors sur leurs stratégies à l'égard des mobilités en ville. Quelques Conseils de Quartier émettent désormais le souhait d'une simple mise à disposition de salle pour organiser des moments conviviaux sans ordre du jour.

Enfin, les givordins peuvent demander d'installer de nouveaux équipements en ville par le biais du **budget participatif**. Chaque année, les usagers ont deux mois pour soumettre une idée à la Ville. Ensuite, durant un mois, la Ville étudie si cette idée est réalisable, entre dans ses compétences, et relève du budget d'investissement (ce qui concerne notamment le mobilier urbain). Enfin, les givordins ont un mois pour élire les projets qu'ils souhaitent retenir. Les porteurs de projet sont ensuite associés autant que possible à la réalisation des projets lauréats, par exemple pour définir les modèles et les emplacements. Ce dispositif évolue chaque année à Givors pour tenir compte des constants des années précédentes. Pour 2025, des nouveaux seuils seront ainsi exigés pour qu'une idée soit retenue, afin que celle-ci soit plus représentative. Certains membres présents regrettent que la Ville abandonne la possibilité de voter contre un projet dans le cadre de ce dispositif. La Ville indique toutefois essayer de concerter sur place avant de soumettre ou non une idée au vote des habitants.

Les comptes rendus des rencontres de Conseils participatifs, ainsi que le suivi de chaque édition du budget participatif, sont accessibles sur le **site internet Givors Dites-nous Tout**, directement alimenté par le chargé de mission à la participation citoyenne de la Ville.

### Perspectives d'actions citoyennes à Montrond :

Les participants pourraient tenir un **stand sur le terrain** afin d'essayer d'attirer l'attention des passants. Ce stand pourrait être animé avec l'aide de partenaires institutionnels.

Constat que la moitié des autres Conseils participatifs organisent leur **Fête des Voisins**. Les membres souhaiteraient pouvoir rencontrer ces autres Conseils afin de participer à leurs actions ou s'en inspirer. Un temps de rencontre sera prochainement proposé à cet effet.

Les membres présents échangent leurs coordonnées pour une meilleure cohésion interne. Les quartiers pourraient-ils avoir **un référent**, élu ou habitant? Il n'y a pas de souhait municipal de désigner des élus référents pour le moment. L'idée d'un habitant référent avait été soulevée lors des Assises Citoyennes. Personne ne s'est proposé, et il faut faire attention à ce qu'un tel référent ne soit pas trop pris à parti, mais libre aux habitants de s'organiser comme ils le souhaitent dans le cadre des Conseils de Quartier ou en-dehors.